

## Conseil d'Administration - 18/10/22

### Présents :

#### Administrateurs du Collège A/ Tiers-lieux :

- Juliette Bompont, Vice-présidente, Mains d'Oeuvres et DG de la SCIC LA MAIN FONCIEREMENT CULTURELLE
- Ophélie Deyrolle, Présidente du WIP
- Agnès Gaigneux, Co-Fondatrice et gérante de la SCIC les Imaginations Fertiles
- Cédric Mazière, Directeur général, Oasis21
- Pauline Metton, Directrice, La Fruitière Numérique

#### Administrateurs du Collège B/ Réseaux régionaux

- Philippe Chemla, Réseau régional SUD Tiers-Lieux
- Jérémie David, Réseau régional Bretagne Tiers-Lieux
- Sébastien Plihon, Réseau régional La Compagnie des Tiers-Lieux
- Chloé Rivolet, Réseau régional La Coopérative Tiers-Lieux
- Aurélien Denaes, Réseau régional A+ C'est Mieux

#### Administrateurs du Collège C/ Réseaux thématiques :

- Catherine Mechkour-Di Maria, Secrétaire générale du Réseau national des ressourceries et recycleries
- Antoine Ruiz-Scorletti, Président du Réseau Français des FabLabs

#### Administrateurs du Collège D/ Opérateurs multi-sites

- Nicolas Bard, Co-fondateur de Make ICI, réseau de Manufactures pour Artisans d'art et Entrepreneurs du Faire
- Stéphane Bensimon, CEO Wojo
- Stéphane Vatinel, Co-fondateur Sinny&Ooko
- Diane Dupré La Tour, Co-fondatrice des Petites Cantines

#### Administrateurs du Collège E/ Fondateurs

- Annick Jehanne, Présidente de FashionGreenHub
- Patrick Levy-Waitz, Président de France Tiers-Lieux
- Bruno-Louis Séguin, Gérant de La Bécane à Jules
- Odile Kirchner, Présidente co-fondatrice de la Palanquée

#### Administratrice du Collège F/ Partenaires

- Emmanuelle Roux, Administratrice LA MEDNUM
- Jean-François Rodriguez, Direction de l'engagement sociétal, Groupe LA POSTE

#### Administratrice du Collège G/ Citoyens

- Hugo Hecquard, Chef de projet AFEV
- Mathilde Servet, chargée de mission services innovants, Réseau des bibliothèques de la Ville de Paris

### Sont excusés :

- Majdouline Sbai, Vice-présidente, Fashion green hub, Plateau Fertile
- Christophe Noullez, Trésorier des Tiers-Lieux Edu

### Ordre du jour :

1. validation du PV du CA précédent
2. Règlement intérieur: proposition de complément sur le rôle du CA, du bureau et des groupes de travail
3. Choix du nom de l'association et pistes graphiques

#### 4. présentation du budget fin 2022

#### 5. Points divers

- élection suppléant au GIP du collège Tiers-Lieux
- Compte-rendu 1ere réunion du GIP
- Rôle des suppléants au sein du CA
- procédure d'exclusion

Proposition de faire un séminaire du CA de 1 ou 2 jours, alerte : prévenir tôt (début d'année 2023 ?)

#### **1. Validation du PV du précédent CA**

Le PV est voté à l'unanimité moins une abstention (liée à la non participation au précédent CA)

#### **2. Règlement intérieur: proposition de complément sur le rôle du CA, du bureau**

Différentes remarques ont été adressées à la proposition martyr, qui a permis de dresser une nouvelle proposition ci-dessous, où le CA se concentre sur le fond et le bureau sur la méthode et l'organisation et l'exécution. Un point de vigilance est à noter : ne pas faire un règlement intérieur trop long.

##### Rôle du CA :

- définir la feuille de route de l'association et valider la feuille de route des différents groupes de travail sollicitant des financements
- Produire le plaidoyer de l'association
- valider l'engagement des grands partenariats.
- valider la délégation de mandat au directeur
- Préciser les modalités de transmission et de remontées d'information entre les adhérents et le CA.
- Voter le budget et, en son sein, les budgets alloués aux différents GT
- Donner mandat aux membres qui représentent l'association au GIP
- Participer aux groupes de travail et représenter l'association, sur sollicitation du président.

##### Rôle du bureau :

- Mettre en oeuvre la stratégie en articulation avec le DG et l'équipe salariée
- Valider le recrutement des salariés de l'association.
- Valider les moyens financiers, RH et matériels alloués aux missions dans le cadre du budget approuvé par le CA
- Organiser le bon fonctionnement et les méthodes de travail de la gouvernance de l'association et la transmission des documents et des informations.
- Garantir les méthodes de travail
- S'assurer que la communication externe de l'association (prise de parole, charte graphique, communiqué de presse, événements etc.) est conforme aux intentions communes et aux objectifs de l'association
- Formuler des propositions sur les sujets nécessitant un vote en CA.

Besoins complémentaires à clarifier :

- Clarifier l'espace où prendre les infos
- Préciser le mandat vis-à-vis du GIP
- l'outil permettant de mettre en place un ordre du jour contributif. En attendant de clarifier l'outil, on pousse l'information sur telegram.
- Clarifier le rôle du CA et peut-être questionner son organisation : un CA tous les 2 mois signifie qu'il a un rôle actif et n'est pas une chambre d'enregistrement. Est-ce dans ce cas suffisant de se voir uniquement 2h ? Faut-il proposer des formats plus longs ? L'idée d'organiser un séminaire en janvier est retenue.
- Préciser (dans un 2nd temps) un cadre de fonctionnement en situation anormale, ie. Quand par exemple on ne peut attendre un prochain CA pour décider.
- Décider si le travail autour d'un benchmark international sur les TL et la prospective relèvent du CA en général ou d'un GT en particulier
- Organiser autrement les CA : Timekeeper, distribution de la parole à tous, équilibre entre parler des process et du fonds...
- Sur le sujet financement contribution/prestation (comment on traite le risque réel ou ressenti que le fait d'être au CA ou au bureau peut faciliter l'accès à des prestations ou des contributions). Doit être explicable aux adhérents et à la puissance publique.

### **3/ traçabilité entre les GT et le CA**

Procédure proposée :

- Distribuer un doc à tous les GT qu'ils puissent remplir une fiche de présentation à distribuer au CA (fiche projet = feuille de route).
- Accompagner les GT sur leur capacité à documenter.

Le sujet des Groupes de travail a amené des discussions sur quel groupe de travail dépendent de qui (Asso ? GIP ?), des risques de doublons, et de savoir auprès de quels GT le CA avait un rôle à jouer (validation ? information de ce qui se passe dans d'autres GT ? facilitateur ?), et de la bonne échelle de travail de certains sujets entre le national et le régional.

Cela se pose en particulier avec les groupes de travail inter-réseaux et leur animation qui relève du GIP et non de l'asso, donc pas du CA, mais dont les sujets concernent aussi nos adhérents et peuvent rejoindre des travaux menés par des GT pilotés par l'asso.

=> Éviter l'usine à gaz, tout en reconnaissant que les GT sont centraux dans le fonctionnement

=> Redonner la liste des GT aujourd'hui piloté par l'asso pour que les administrateurs se positionnent dessus, en leur transmettant des éléments de « on boarding » (outils, contexte de politiques publiques, who's who...)

=> Besoin de prioriser les GT étant donné le peu de ressources sur la contribution

### **4/ Le nom**

Rappel de pourquoi il faut changer de nom : trop de risque juridique à garder France Tiers-Lieux qui est le nom du GIP et qui est la contrepartie donnée par l'association pour participer au GIP.

**Vote pour choisir le nom « Association nationale des Tiers-Lieux » : 16 pour, 5 abstentions, 2 contre.**

Il peut y avoir un petit nom plus court à dire.

## 5/ budget

- Partagé lors du dernier CA, il est depuis équilibré avec la subvention de l'ANCT. Il reste du budget sur les lignes des groupes de travail.
- Budget de l'évènement Faire Tiers-Lieux = 340 000 euros ; 215 K viennent du GIP, 70 K viennent de l'ANCT par l'asso, 15 K de la région grand est, 50 K de la banque des Territoires.
- Pour la prochaine fois, aller chercher des ressources propres => rôle de Théo
- budget 2023 présenté au prochain CA

## 6/ points divers

### Lien avec le GIP

- **Juliette Bompont désignée suppléante sur collèges TL au GIP : vote pour à l'unanimité des présents**
- Enjeu sur la séparation des équipes entre les 2 structures ANTL/GIP soulevé par les collectivités. Comment on garde de l'ambiguïté pour qu'il y ait unité. Structurellement à solidifier pour que cela ne dépende pas des personnes
- Enjeu sur les indicateurs à préciser/définir pour justifier ce qu'on fait
- une personne du ministère de la culture présente comme observateur
- faut-il partager le budget ? sujet de confidentialité à tenir dans l'assemblée. le Bilan du GIP sera publié.
- Intégrer les suppléants dans la distribution de l'information issue du GIP (2 réunions par an) et transmission des échanges du GIP au CA de l'asso.
- articuler les CA avec la prévision des GIP pour pouvoir discuter au préalable des mandats donnés selon - l'ODJ aux représentants au GIP ( cf supra rôle du CA )

-> Besoin de rappeler dans un tableau le calendrier prévisionnel des Bureaux et CA de l'ANTL + les CA du GIP

### Rôle des suppléants au CA

souhait du réseau Sud Tiers-Lieux de travailler en binôme pour partager la charge de travail : à partager. Il est possible d'accepter le hors-cadre s'il reste singulier, mais juridiquement le CA est composé de 27 membres et il y a un enjeu de l'équilibre dans les temps de parole.

=> pas de décision prise

### Enjeu de l'augmentation des charges auxquelles sont confrontés tous les TL



on est interrogé sur l'énergie (x3) et sur les loyers (+ 10 à 12%) : sujet inflation (il y a des catégories d'entreprise qui vont être protégées : comment les tiers- lieux bénéficient des memes aides que les autres entreprises )

organiser un fil sur ce sujet => et interpeller le GIP. ¶

Le Président déclare la séance levée à 18h30.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par le Président et la Secrétaire générale.

**Patrick LEVY-WAITZ,**  
Président



**Ophélie DEYROLLE,**  
Secrétaire générale

DocuSigned by:  
  
A55F656CB1384B9...

